Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

République Française COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville - 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Objet:

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Edition de « La Grande Lessive » Le Jeudi 23 Mars 2023 Place des Ecoles

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212 et L 2213.

Considérant la demande de Mme Farenq Catherine, Directrice de l'école maternelle d'organiser une exposition des œuvres des élèves de l'école maternelle dans le cadre de l'Edition de « La Grande Lessive » le Jeudi 23 Mars 2023 sur la Place des Ecoles.

N° A-2023-03-08-08

ARRETE

ARTICLE 1 — Le Jeudi 23 Mars 2023 aura lieu sur la Place des Ecoles une exposition des productions des élèves de l'école maternelle réalisées dans le cadre de l'Edition de « La Grande Lessive ».

ARTICLE 2 — Cette autorisation est donnée pour le 23 Mars 2023 de 8h30 à 18h30, sur la Place des Ecole et ne nécessite pas la mise en place de règlementation particulière de circulation et de stationnement des véhicules.

ARTICLE 3 — Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Capestang, Messieurs les Brigadiers de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LESPIGNAN, le 8 Mars 2023

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le
Et publication ou notification
Du 1 0 MARS 2023
Le Maire: